



SAINT MAURICE L'EXIL

ACCEPTATION DES REGLEMENTS DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE ET DU RESTAURANT SCOLAIRE

ECOLE(S) FREQUENTEE(S) :

Élémentaire :

Maternelle :

Nom, Prénom de l'enfant : Classe :

Nom, Prénom de l'enfant : Classe :

Nom, Prénom de l'enfant : Classe :

Nom, Prénom de l'enfant : Classe :

Je soussigné(e)..... responsable légal de(s) l'enfant(s) :

Déclare avoir pris connaissance des règlements intérieurs du service enfance jeunesse et du restaurant scolaire adoptés par le Conseil Municipal le 4 juillet 2019 :

Autorise la Mairie à utiliser les photos prises dans les différentes activités pour les supports d'information municipaux ou autorisés par le Maire (journaux...) *

Fait àle

Signature(s) précédée(s) de la mention « lu et approuvé »

*Rayer la mention en cas de refus